

TRIBUNE LIBRE CONJOINTE

Josep Borrell, Vice-président de la Commission européenne

Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et Michel Barnier,
Chef pour la Commission européenne de la Task force chargée des Relations avec le
Royaume Uni

Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne. Nous avons perdu un membre de notre famille. Ce fut un moment triste pour nous, pour les citoyens européens et, de fait, pour de nombreux citoyens britanniques.

Néanmoins, nous avons toujours respecté la décision souveraine des 52 % de l'électorat britannique, et nous sommes désormais impatients d'entamer un nouveau chapitre de nos relations.

Au-delà des émotions, le 1er février s'est avéré historique mais sans surprise. C'est en grande partie grâce à l'accord de retrait que nous avons négocié avec le Royaume-Uni, qui nous a permis d'obtenir un "Brexit ordonné". Un accord qui - du moins pour l'instant - minimise les perturbations pour nos citoyens, nos entreprises, nos administrations publiques, ainsi que pour nos partenaires internationaux.

Dans le cadre de cet accord, l'UE et le Royaume-Uni sont convenus d'une période de transition, jusqu'à la fin de 2020 au moins, pendant laquelle le Royaume-Uni, bien que n'étant plus un Etat membre, continuera à participer à l'union douanière et au marché unique de l'UE et à appliquer le droit communautaire. Pendant cette période, le Royaume-Uni continuera également à respecter les accords internationaux de l'UE, comme nous l'avons indiqué dans une note verbale adressée à nos partenaires internationaux.

Ainsi, la période de transition apporte une certaine continuité. Cela n'a pas été évident étant donné l'ampleur de la tâche. En quittant l'Union, le Royaume-Uni laisse automatiquement, mécaniquement, juridiquement, des centaines d'accords internationaux conclus par ou au nom de l'Union, au profit de ses États membres, sur des sujets aussi divers que le commerce, l'aviation, la pêche ou la coopération nucléaire civile.

Nous devons maintenant construire un nouveau partenariat entre l'UE et le Royaume-Uni. Ce travail commencera dans quelques semaines, dès que les 27 États membres de l'UE auront approuvé le mandat de négociation proposé par la Commission européenne, qui définit nos conditions et nos ambitions pour parvenir à un partenariat le plus étroit possible avec ce pays qui restera notre allié, notre partenaire et notre ami.

L'UE et le Royaume-Uni sont liés par l'histoire, la géographie, la culture, des valeurs et des principes communs et une forte croyance dans un multilatéralisme fondé sur des règles. Notre futur partenariat reflétera ces liens et ces convictions communes. Nous souhaitons aller bien au-delà de simples relations commerciales et continuer à travailler ensemble dans les domaines de la sécurité et de la défense pour lesquels le Royaume-Uni dispose

d'expériences et d'atouts qui seraient mieux exploités dans le cadre d'un effort commun. Dans un monde de grands défis et de changements, de bouleversements et de transitions, nous devons nous consulter et coopérer, tant au niveau bilatéral que dans les principales enceintes régionales et mondiales, comme les Nations unies, l'Organisation mondiale du commerce, l'OTAN ou le G20.

C'est peut-être un cliché, mais la vérité fondamentale est que les défis mondiaux actuels - du changement climatique à la cybercriminalité, au terrorisme ou à l'inégalité - exigent des réponses collectives. Plus le Royaume-Uni sera capable de travailler en étroite collaboration avec l'UE et avec des partenaires du monde entier, plus nous aurons de chances de relever efficacement ces défis.

Au cœur même du projet européen se trouve l'idée que nous sommes plus forts ensemble, que la mise en commun de nos ressources et de nos initiatives est le meilleur moyen d'atteindre des objectifs communs. Le projet de Brexit ne change rien à cela, et nous continuerons à faire avancer ce projet à 27.

Ensemble, les 27 États membres continueront à former un marché unique de 450 millions de citoyens et de plus de 20 millions d'entreprises.

Ensemble, nous restons le plus grand bloc commercial du monde.

Ensemble, à 27, nous restons le premier donateur d'aide au développement du monde.

Nos partenaires peuvent être sûrs que nous resterons fidèles à un programme ambitieux et tourné vers l'extérieur, qu'il s'agisse de commerce et d'investissement, d'action climatique et de numérique, de connectivité, de sécurité et de lutte contre le terrorisme, de droits de l'Homme et de démocratie ou de défense et de politique étrangère.

Nous continuerons à respecter nos engagements. Nous continuerons à respecter les accords qui nous lient à nos partenaires internationaux tels que notamment l'Accord de Cotonou et le partenariat Union africaine/Union européenne en ce qui concerne le Gabon, Sao Tomé-et-Principe et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et nous continuerons à développer des cadres de coopération multilatérale dans le monde entier.

L'Union européenne continuera d'être un partenaire en qui vous pouvez avoir confiance. Un défenseur inébranlable d'un multilatéralisme fondé sur des règles, travaillant avec nos partenaires pour rendre le monde plus sûr et plus juste.